

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police.

Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et effica...

Badge attribué à : [Nathalie Couillard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5822b0149a6556ef30cd260d>

Date d'obtention : 2023-01-30 16:57:10



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org



Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler à l'auteur du signalement et à la victime

Évaluer l'incident

Vérifier l'information

Parler au jeune intigateur

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il y a plusieurs détails à considérer et dans le doute, je contacterais la policière communautaire avant de faire quelque chose qui pourrait nuire au processus.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Recevoir la confiance de la victime si cette dernière refuse de parler parce qu'elle a honte.